

Responsable

Yves STRICKLER
yves.strickler@unice.fr
Tél. : 04 92 15 71 65
Fax : 04 92 15 71 67

Lieu d'implantation

Faculté de Droit et Science
Politique,
Avenue du Doyen-Louis-Trotabas
(anciennement Avenue Robert
Schuman),
Bureau 412 bis
06050 Nice Cedex 1

Services transversaux

Le centre accueille quatre Master II
Professionnels :
Gestion des Contentieux ; Droit
notarial ; Droit de Difficultés
d'Entreprises ; Droit des responsabilités
(création 2012).

Formations adossées au CERDP :
L'Unité de recherches accueille un
Master II Recherche (Droit privé et
sciences criminelles), qui se décline
en deux parcours : l'un spécialisé en
Droit Privé et l'autre en Sciences
Criminelles.

S'ajoute un Diplôme d'Université
de Médiation.

Tutelle :



Présentation

Essentiellement tourné vers des activités de droit privé, le CERDP développe une expertise reconnue dans le domaine des procédures et donc, ancre sa recherche dans les disciplines de « droit du contentieux » compris au sens large.

Les procédures collectives, la procédure civile et le contentieux de la famille, mais aussi le droit européen des droits de l'Homme et la procédure pénale, constituent les domaines d'excellence de l'Unité de recherche, qui peut se targuer de l'établissement de liens solides avec la magistrature, le notariat, ainsi que les Barreaux locaux et l'Ecole des avocats du Grand-Sud. Le CERDP est également en lien étroit avec l'Institut d'Etudes Judiciaires (I.E.J.), ce qui permet de développer des relations privilégiées avec les avocats, tant en ce qui concerne leur formation qu'en ce qui concerne les retombées pratiques de la recherche scientifique du centre. Les relations nouées avec les magistrats, les médiateurs, les avocats spécialisés, favorisent l'influence des chercheurs du CERDP sur les pratiques locales. Mais la dimension internationale du CERDP est également fortement développée et donne une envergure supplémentaire aux recherches conduites en son sein.

Domaine scientifique

Le CERDP a trois axes privilégiés de recherche dans sa dimension collective, qui matérialisent autant de Pôles de recherche : les procédures collectives, la procédure civile et la procédure pénale.

Thèmes de recherche et principaux résultats scientifiques

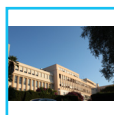
Toutes les activités scientifiques conduites dans le centre ont une portée importante tant au plan local que national et même international. Ainsi et par exemple, le CERDP accueille et organise la « Section Grand Sud de la Cour européenne d'arbitrage », dont le président est le directeur du centre. La Cour européenne d'arbitrage est présente dans une trentaine de pays dans le monde.

Les résultats scientifiques de nos recherches ont une portée nationale dans l'élaboration de la loi en matière de procédures collectives et de procédures civiles comme pénales, ainsi que dans les droits fondamentaux. En droit, l'influence doctrinale des chercheurs sur la jurisprudence et la participation des chercheurs dans l'élaboration des lois nouvelles sont déterminantes.

Equipes de recherche

Le CERDP est doté d'une organisation interne, qui est le reflet de ces recherches. Elle repose sur trois équipes :

- Equipe 1 : Un pôle de procédure civile et de droit civil (dir. Pr. N. Fricero)
- Equipe 2 : Un pôle de procédure pénale et de droit pénal (dir. C. Courtin, MCF)
- Equipe 3 : Un pôle de procédures collectives (dir. Pr P.-M. Le Corre)



Publications majeures

« **Le prix de la rupture** », 13 mai 2011 (soutien de la Ville de Nice, des Ordres des Avocats de Nice et de Grasse, partenariat avec l'Association des Avocats Praticiens en Droit de la Famille, l'Ecole d'avocats du Grand-Est et les éditions « la semaine juridique édition générale »), éd. L'Harmattan, coll. Droit privé et sciences criminelles, 2012.

« **L'arbitrage** », 9 et 10 décembre 2011 (soutien des Ordres des Avocats de Nice, Toulon, Montpellier et Toulouse, la Cour européenne d'arbitrage, le Conseil de l'Europe et les éditions Lexis-Nexis), éd. L'Harmattan, coll. Droit privé et sciences criminelles, 2012.

« **Mesures d'exécution et procédures collectives** », 22 et 23 mars 2012 (partenariat avec la Chambre commerciale de la Cour de Cassation, du Conseil National des AJ-MJ, soutien du Conseil National, de l'IFPPC de la Délégation Unedic AGS, de la Chambre des Notaires des Alpes Maritimes de l'Association de la Défaillance Economique partenariat avec les Petites Affiches et les Editions BRUYLANT), éd. BRUYLANT, Coll. Procédure(s), 2012.

« **La réforme de la garde à vue** », 15 décembre 2011 (sous la Présidence de M. Eric de MONTGOLFIER, Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Nice et de M. Jean PRADEL, Professeur émérite de l'Université de Poitiers ; avec le concours du Barreau de Grasse, du Barreau de Nice et de l'Ecole des Avocats du Sud-Est), éd. L'Harmattan, coll. Droit privé et sciences criminelles, 2013.

« **La QPC et la matière pénale ; deux ans d'application** », 8 juin 2012 (sous la présidence de M. Guy Canivet, membre du Conseil constitutionnel et premier président honoraire de la Cour de cassation ; en partenariat avec l'Ecole des avocats du Sud-Est et les éditions Dalloz), éd. BRUYLANT, Coll. Procédure(s), 2013.

« **Volontés et biens** », 14 et 15 décembre 2012 soutien du Conseil Supérieur du Notariat partenariat et de l'Ecole d'avocats du Grand-Est, éd. L'Harmattan, coll. Droit privé et sciences criminelles, juillet 2013.

Réseau / rayonnement

Depuis plus de 25 ans, le centre organise les colloques du CRAJEFF de réputation nationale en matière de droit des entreprises en difficulté. Le CERDP organise des colloques et journées de travail en matière de procédure civile et droit européen des droits de l'homme ; de droit de l'arbitrage ; de droit civil ; et de droit pénal et procédure pénale.

On citera aussi les journées récurrentes de contentieux familial, qui concrétisent les relations informelles et constantes du centre avec l'Association des Avocats Praticiens en droit de la famille et les magistrats du pôle famille de Nice. L'Unité de recherches est le point de référence des magistrats et des avocats spécialisés en la matière au plan local.

Plus généralement, le CERDP a noué des relations avec les Barreaux de Nice, de Grasse et de Draguignan, alliant recherche et application pratique dans ses axes de réflexion du CERDP.

Un partenariat existe avec le Tribunal de grande instance de Nice et celui de Grasse, avec les experts judiciaires pour la formation professionnelle permanente. Une collaboration s'est nouée entre le CERDP et le notariat, ainsi qu'avec l'Association de criminologie et de prévention sociale Nice Côte d'Azur.

Le CERDP a signé une convention avec le Défenseur des Droits (anciennement La Halde) et assure, grâce à ses doctorants, l'organisation du concours inter-établissements « droit au cœur » en faveur de la promotion de la lutte contre les discriminations.

Il entretient des relations suivies avec les juridictions françaises, le Conseil de l'Europe, et les Centres de recherches français et étrangers.

Chiffres clés

- 45 ouvrages scientifiques
- 126 articles, contributions à ouvrages collectifs et conférences publiés
- 118 notes de jurisprudence et 134 observations ou chroniques de jurisprudence
- 46 contributions à des encyclopédies
- Effectifs :
 - 19 enseignants chercheurs (7 professeurs dont un à compter du 1er septembre 2013 et 12 maîtres de conférences)
 - 4 chercheurs associés
 - 1 ITA/IATOS
 - 51 doctorants

Mots clés

- Droit privé
- Droit processuel
- Procédures collectives
- Droit civil et procédure civile
- Droit européen des droits de l'homme
- Droit pénal et procédure pénale
- Arbitrage